



## Succession espagne

-----  
Par bicheman

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des informations sur une succession d'un bien immobilier en Espagne

Mon père est décédé, il avait une maison en France et en Espagne.

Un notaire gère la succession en France, mais pour la succession du bien en Espagne, il faut passer par un notaire espagnol.

Un notaire espagnol est mandaté, mais mes frères et s?ur ne font pas le nécessaire pour que la succession se fasse. Ils ne fournissent pas les pièces demandés par le notaire.

Quels sont mes recours pour forcer mes frères et s?ur à faire la succession de la maison.

Merci beaucoup